

NOTE DE SERVICE

Le 26/02/2026

De : Direction

A : Ensemble du personnel SAUF personnel en mission

Objet : CONGES ANNUELS 2026

Vous trouverez ci-dessous les dates de congés pour l'année 2026 :

- **ETE** : 3 semaines minimum sur la période du lundi 3/08 au dimanche 30/08 inclus dont obligatoirement 2 semaines du lundi 10/08 au dimanche 23/08 inclus.
- **FIN D'ANNEE** : Du lundi 28/12/2026 au dimanche 03/01/2027 inclus. (pour mémoire, le 24/12 est un RTT employeur)

Pour les consultants, ces dates ne s'appliquent que si vous êtes en inter-contrat

Les salariés qui ne bénéficient pas du nombre de jours suffisants pourront, à leur convenance, utiliser les dispositifs suivants :

- RTT
- Congés par anticipation
- Congés sans solde.

(à saisir via l'outil absence de boondmanager)

Vous pouvez vous adresser au service RH pour tout complément d'information.

Maxime LACOUR
Président

